

Il incombe au Canada et à toutes les nations du monde d'œuvrer au renforcement du TNP. L'adhésion à la lettre et à l'esprit du Traité permettrait d'instaurer un régime de non-prolifération qui serait le garant de la réduction et de l'élimination éventuelle des armes nucléaires.

* * *

Comme il ressort de ce tour d'horizon, il n'existe pas de solution miracle dans le domaine du désarmement — mais il existe des stratégies à long terme et des processus de négociation qui ont pour objectif commun l'instauration de la sécurité à des niveaux inférieurs d'armements, aussi bien nucléaires que classiques. Si les progrès semblent lents, c'est que les questions à résoudre sont extrêmement difficiles. En recherchant la limitation et, en fait, le démantèlement des armes, nous nous attaquons aux problèmes les plus tenaces au monde.